



Paris, le 24 janvier 2014

Madame, Monsieur,

Depuis 2012, les partenaires sociaux n'ont pas été en mesure de désigner un OPCA de branche par accord étendu. Le CoSMoS espère que la réforme de la formation professionnelle annoncée par le Gouvernement le 22 janvier permettra de poser en des termes nouveaux cette problématique.

En attendant, le CoSMoS maintient sa confiance dans l'organisme AGEFOS PME pour collecter les contributions des employeurs relatives au plan de formation et à la professionnalisation. Dans le cadre de la CCN du sport, puis de son agrément interprofessionnel, AGEFOS PME a su faire la preuve de sa capacité à soutenir efficacement les salariés et employeurs du sport. En 2013, ces derniers ont d'ailleurs très massivement adhéré à AGEFOS PME : un peu plus de 17.000 entreprises de la branche ont effectué leurs versements à cet organisme.

En 2013 également, AGEFOS PME s'est encore engagé aux côtés des entreprises en abondant très largement au-delà des contributions collectées.

Pour ces raisons, auxquelles il convient d'ajouter la proximité du réseau, la qualité du service et la subrogation de paiement, le CoSMoS vous invite à continuer de verser en 2014 les contributions indiquées à cet organisme.

Afin d'améliorer la collecte et les possibilités de financement qui en résulteront, le CoSMoS préconise également de compléter les contributions légales par un versement volontaire de 0,95 % de la masse salariale au titre du plan de formation.

A cet effet, vous trouverez en pièce jointe un bordereau spécifique à renvoyer **avant le 1^{er} mars 2014**. Jusqu'au 4 avril vous pourrez également contacter la plateforme téléphonique d'AGEFOS PME pour toute question relative à la collecte de ces contributions.

Par le partenariat qu'il a noué avec AGEFOS PME, le CoSMoS témoigne de sa mobilisation pour apporter à ses adhérents les solutions techniques répondant à leurs problématiques. Cette action se poursuivra par l'adaptation de la CCN du sport au nouveau cadre législatif de la formation professionnelle.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Philippe Diallo
Président du CoSMoS

P.S. : l'OPACIF Uniformation demeure agréé dans le sport pour collecter les contributions relatives au CIF (congé individuel de formation) et au FADP (fonds d'aide au développement paritarisme), dans le cadre d'un envoi distinct.